

## EN BREF



Afin de vous accueillir dans de bonnes conditions, la Caf refuse toute forme d'incivilité.

### INCIVILITÉS

#### La Caf en parle

Les agents de la Caf sont à votre service pour vous écouter, vous renseigner et vous conseiller dans un respect mutuel.



### CYBERCRIMINALITÉ

#### Attention aux courriels et sites frauduleux

Votre Caf vous renouvelle ses mises en garde contre le piratage informatique sous forme de messages ou sites frauduleux imitant les Allocations familiales. Dans tous les cas, la Caf rappelle qu'elle ne demande jamais de numéro de carte de crédit.



**L'ACCUEIL CAF à Lyon 8ème** : proximité, rapidité, accessibilité... de bonnes raisons pour prendre rendez-vous.

LA CAF VOUS REÇOIT DANS UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ QUI PROPOSE LES MÊMES SERVICES QU'AU SIÈGE LYON 3ÈME

Cet accueil, situé 1 place du 8 mai 1945, au cœur du quartier des Etats-Unis, présente de multiples avantages. Il n'y a pas d'attente grâce à la réception sur rendez-vous : vous êtes reçu immédiatement et

à l'heure prévue. Vous pouvez rencontrer un technicien conseil pour vos prestations ou un assistant social en cas de situation difficile. Depuis juin 2015, l'accueil est ouvert du lundi au vendredi, sans interruption de 8h à 16h et l'espace PC en libre-service a été renforcé. En cas de besoin, nos agents peuvent vous accompagner dans vos démarches en ligne au sein de cet espace. L'accueil Caf Lyon 8ème près de chez vous est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Une borne extérieure disponible 24h/24 et 7j/7**

De plus, de nombreuses lignes de bus et tram desservent les arrêts proches de l'accueil, et, vous pouvez stationner facilement aux alentours.

Prenez rendez-vous sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) / Ma Caf puis contactez ma Caf / Prendre un rendez-vous.

Afin d'accompagner la mise en place des rendez-vous, la Caf a réalisé une vidéo qui présente les différentes étapes de la prise de rendez-vous sur Internet. Retrouvez cette vidéo dans les

actualités de la Caf sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) / Ma Caf.

Des dépliant sont également disponibles dans les lieux d'accueils Caf et chez de nombreux partenaires.

**Soyez ponctuel !** Prévoyez d'arriver 5 mn avant l'heure du rendez-vous. En cas de retard, vous serez malheureusement dans l'obligation de fixer un nouveau rendez-vous auprès de la Caf.



# La lettre de la Caf du Rhône

## L'ÉCLAIRAGE DU TRIMESTRE

### L'aide à domicile

#### > Un soutien aux familles devant surmonter

des difficultés ponctuelles dans leur organisation familiale

## NOS ACCUEILS

> Lyon 8ème : proximité, rapidité, accessibilité.

> Incivilités : la Caf en parle.

> Cybercriminalité : attention aux courriels frauduleux.

L'AIDE À DOMICILE

# Un soutien aux familles devant surmonter des difficultés ponctuelles dans leur organisation familiale



L'AIDE À DOMICILE EST UNE INTERVENTION SOCIALE TEMPORAIRE DESTINÉE À SOUTENIR ET AIDER LES FAMILLES À LA RÉOLUTION DE DIFFICULTÉS PONCTUELLES.

Il s'agit d'une aide **qui vise à apporter un soutien temporaire** aux familles devant faire face ponctuellement à des changements qui peuvent fragiliser la vie familiale. Elle consiste en une aide à la vie quotidienne et un appui à l'éducation des enfants.

En préservant l'équilibre et les relations familiales, cette intervention participe à la prévention des difficultés familiales ou sociales, et au soutien à la parentalité. Elle permet également de maintenir l'autonomie des familles concernées.

En effet, les familles peuvent être soumises à des situations qui perturbent l'organisation du foyer ou le rôle des parents auprès des enfants.

**Sont concernés les événements tels que :** la grossesse, la naissance ou l'adoption ; la séparation des parents ; le décès d'un enfant ou d'un parent ; l'accompagnement d'un monoparent vers l'insertion ; l'indisponibilité des parents due à des soins ou traitements de courte ou longue durée d'un parent ou d'un enfant ; les familles nombreuses (d'au moins 3 enfants dont 2 de moins de 12 ans) ou les familles recomposées.

L'aide apportée répond donc à une difficulté ponctuelle de la famille liée à l'apparition d'un ou plusieurs événements ou à une

pathologie entraînant une indisponibilité ayant des impacts sur la vie quotidienne avec les enfants.

L'intervention de **personnels qualifiés** au domicile de ces familles apporte une aide matérielle, éducative et/ou sociale.

Les interventions au domicile sont réalisées, selon la situation, par des professionnels diplômés et qualifiés, salariés d'une association, il s'agit de :

- **technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)** apporte son soutien à la parentalité et à l'insertion de la famille pour une meilleure gestion de son quotidien

- **auxiliaire de vie sociale (AVS)** apporte son aide à l'accomplissement des tâches matérielles quotidiennes indispensables qui ne peuvent plus être prises en charge par la famille.

Pour bénéficier de l'aide à domicile, il faut **être allocataire de la Caf du Rhône et avoir un enfant de moins de 16 ans** (ou à naître).

La durée des interventions et le nombre d'heures d'intervention sont limités et adaptés à la situation de la famille.

La Caf rembourse une partie des frais engagés pour ces interventions directement à l'association. **La part qui reste à la charge de la famille est calculée en fonction de son quotient familial** et sera payée à l'association directement.

Vous trouverez des informations complémentaires sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

## ➤ OÙ VOUS ADRESSER ?

Vous pouvez solliciter cette aide en vous adressant à l'une des associations ci-dessous (conventionnées par la Caf) directement ou sur recommandation des professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des personnels des organismes de Sécurité sociale :

➤ **ADIAF-SAVARAHM** : 31 cours E. Zola, 69100 Villeurbanne  
Tél : 04 72 43 96 79 - [www.savarahm.org](http://www.savarahm.org)

➤ **ADMR** : route des Grands champs, 69210 Sain Bel  
Tél : 04 74 72 60 55 - [www.admr.org](http://www.admr.org)

## @ PRATIQUE



### MON-ENFANT.FR

#### Un site pour les parents

Mon-enfant.fr propose aux parents des informations sur les différentes solutions d'accueil des enfants de 0 à 12 ans.

Il répertorie **toutes les possibilités d'accueil collectif ou individuel** près de leur domicile ou de leur lieu de travail.

Grâce à son module de recherche, les familles accèdent rapidement à la liste des structures ou des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s dont elles ont besoin.



### WWW.CAF.FR

#### Toute la PAJE, en ligne !

Parents ou futurs parents, retrouvez sur le [caf.fr](http://caf.fr) **toutes les informations sur la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)** et faites vos démarches en ligne : conditions et démarches à effectuer, **estimation de vos droits** selon votre situation, impression des imprimés de demande, **déclaration de grossesse ou demande en ligne du complément de mode de garde d'enfant** sur « Mon compte » (pour les parents déjà allocataires).